

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Emplacements réservés (ER)

- Élargissement de voirie
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé flottant

Linéaires commerciaux et artisanaux

- Protection simple
- Protection renforcée
- Secteur de mixité sociale

Fond cartographique

- Limite communale
- Hydrographie
- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Voie principale
- Rocade





 www.bourgenbresse.fr

DIRECTION AMÉNAGEMENT ET SERVICES TECHNIQUES

SERVITUDES "URBAINES"

- Orientations d'aménagement et de programmation
- Emplacements réservés
- Servitude de protection du commerce et de l'artisanat
- Servitude de mixité sociale

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

18 NOVEMBRE 2013

Mise à jour n°1 le 20 MAI 2016, Mise à jour n°2 le 8 FÉVRIER 2017
 Mise à jour n°3 le 6 MARS 2018
 Modification n°1 le 4 FÉVRIER 2019
 Modification n°2 le 24 JUIN 2019

Echelle : 1/7500

